

**NOTRE TEMPS DE TRAVAIL VA augmenter ?**

**Ce que cela va changer dans nos horaires...**

***9ème Newsletter DDCT***

s à la DDCT…

Comme la Ville veut augmenter le temps de travail des agent.es, en lien avec la loi de transformation de la fonction publique contre laquelle nous nous battons, la DDCT revoit tous les horaires de travail : dans les Mairies, les Mvac, les services centraux (RH, SPV, SPC, SEII)...

 Une première réunion entre la DDCT et les organisations syndicales s’est tenue le mardi 7 septembre.

**Ce changement est imposé au pas de course en ne discutant qu’avec les chef.fes de services, sans associer les agent.es.** Tout doit être bouclé pour la délibération du Conseil de Paris de novembre pour application au **1er janvier 2022**. La DDCT évoque avec les représentant.es du personnel ce sujet si important qui concerne plus de 2200 agent.e.s avec de nombreux cycles de travail et des situations diversifiées en… seulement 3 réunions de travail !

**Nous avons demandé que les questions d’horaires de travail (dit cycles de travail) soient discutées avec les agent.es et que la Ville leur laisse le choix de choisir leur cycle de travail**. Nous avons aussi demandé de prendre le temps d’analyser les propositions de la Ville sous l’angle de **l’impact sur la santé au travail et de l’articulation entre vie personnelle et vie professionnelle.** Mais la Ville semble sourde à nos propositions … Cependant, nous avons déjà fait remonter certaines problématiques que nous résumons ci-dessous.

Pour aller plus loin, pour qu’on puisse vous défendre et faire remonter vos demandes, nous vous donnons rendez-vous **en réunion d’information (voir au verso) la semaine précédant le passage en instance (CHSCT  le 27/09 et CT le 28/09**).

Tout d’abord, **une de nos demandes a été prise en compte :**

Dès le 1 janvier 2022, toute journée de formation sera comptabilisée de 7h54 comme une journée de travail effective pour les horaires variables et pour les horaires fixes. Il n’y aura donc aucun impact sur la génération de JRTT comme notamment en Mvac auparavant. OUF !

**La pause méridienne encore à défendre :** La ville essaye de réduire ce temps pourtant essentiel : souffler, bien manger, se voir entre collègues de manière conviviale.

Pour les agent.es concerné.es, le temps de trajet n’est plus compris dans le temps de travail à quelques exceptions près.

Pour les agent.es en horaires variables, ce **sera plus que 30 mn** de pause déjeuner minimum décomptée, contre 45 mn **aujourd’hui**.

Pour les agents en horaires fixes : ce serait la hiérarchie qui fixerait le temps de pause de chaque agent.e (soit 45 mn / soit une heure).

**Supap FSU a demandé pour préserver la pause repas :**

1. De revenir sur la suppression du temps de trajet afin de permettre à tout.es de pouvoir bénéficier de la restauration collective.
2. **Pour les agent.es en horaires fixes, de pouvoir choisir leur cycle de travail** en fonction du temps de pause déjeuner entre 45 mn et 1 h.
3. Que la ville **assure des espaces pour déjeuner** dans de bonnes conditions (espaces, équipements..), développe la qualité et quantité de la restauration collective, les tickets restaurants.

La DDCT nous a présenté le fonctionnement prévu pour les MVAC, les ALG et pour les Mairies (avec des cycles pour lesquels nous attendons encore des précisions).

Pour les MVAC :

Le **changement principal est la fin du badgeage et le passage en horaires fixes. Et donc, tout travail supplémentaire aux horaires sera comptabilisé et payé en heures supplémentaires.** Cela met fin à une anomalie qui durait depuis trop longtemps.

Par contre, il est inacceptable que les agent.es des MVAC subissent toujours 25 jours de congés imposés  (2 semaines à Noël et 3 semaines l’été).

Dans la situation nouvelle, les agent.es ne bénéficient plus que de 29 jours de congés (25 jours + 3 jours de sujétion ville + 2 jours de fractionnement – 1 jour de solidarité). Et ils ne pourraient que choisir les dates de leurs congés que pour 4 jours au lieu de 8 jours.

**Nous avons profité de ces échanges pour redemander que les agent.es puissent récupérer au moins 1 semaine de congé sur des temps non imposés qui pourraient être réduits à 20 jours.**

POUR LES ALG :

**Mme Girard nous l’a clairement dit et redit lors de cette réunion, la DRH ne veut plus d’horaires alambiqués (mixte fixes/variables) et ce qui est privilégié, comme pour les MVAC, c’est le retour aux horaires fixes sans badgeage** avec donc normalement génération d’heures supplémentaires à la fin du service, si les collègues sont amenés à travailler comme par exemple pour des évènements. **Nous attendons la confirmation de cette évolution, notamment sur les heures supplémentaires…**

**Supap en a profité pour redemander la NBI accueil pour tout.es les ALG… C’est un combat que nous n’abandonnerons pas !**

La prochaine réunion entre organisations syndicales et la direction de la DDCT aura lieu le 20 septembre. C’est pourquoi, si  vous souhaitez de plus amples informations, poser des questions, faire remonter des demandes... c’est maintenant.

**Nous proposons 3 réunions d’informations pour comprendre le temps de travail dans les services**

Elles sont ouvertes à toutes et tous, syndiqué.es ou pas. Elles sont autorisées par la Ville. Il faut juste  prévenir 3 jours avant son responsable de service (sauf si vous participez pendant votre pause déjeuner, vous êtes libre de vous connecter avec nous).

**Mangeons ensemble en parlant temps de travail, effectifs, santé au travail !**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Qui ?** | **Quand ?** | **Comment ?** (lien envoyé 1 semaine avant) |
| **Agent.es des mairies** | mardi 21 septembre 12h30 à 14h | Lien zoom et tel Participer à la réunion Zoom<https://us05web.zoom.us/j/86014126815?pwd=TEhqaHdoSUROdmdVVnhXbVF6b2RFUT09>ID de réunion : 860 1412 6815Code secret : gy5KNG |
| **Agent.es des MVAC** | jeudi 23/09 de 10 30 à 12 heures | Participer à la réunion Zoom<https://us05web.zoom.us/j/82849736637?pwd=R1J1TDV6YnR1OGFSMkV4aC9WUlZ5Zz09>ID de réunion : 828 4973 6637Code secret : Jzp0ur |
| **Agent.es de SPV, SPC, SEII (sur temps de travail et télétravail)** | Vendredi 24 septembre de 12h 30 à 14h  | (lieu à confirmer et en virtuel : <https://us05web.zoom.us/j/88922415688?pwd=emJJZkRJM0t5YzV2eGFrUm5rTTZHQT09>ID de réunion : 889 2241 5688 Code secret : G19GrG |

**La nouvelle section DDCT de SUPAP FSU : Contactez-nous :** **ddctsupap@gmail.com****; Ou vos élu.es Catherine Valadier, Catherine Albert, Anne Descombes, Marc Ziri, Julien Zambelli…10/09/21**